

RW/922/2024/3419/12204/1

Lot 1

Les bois marchands sont marqués de 4 flaches. Les houppiers et les bois marqués de 2 flaches ne sont pas repris au catalogue. Ils sont réservés au chauffage. Pour les hêtres, la hauteur de recoupe obligatoire est indiquée à la griffe sur la grume. Pour les autres essences, recoupe marchande. Préserver les semis naturels et les feuillus divers en place. Pour des raisons culturelles (dégâts à la futaie), environnementales (CM biodiversité et/ou N2K) et paysagères, l'abattage des bois de plus de 100cm de circonférence est suspendu du 01/04 au 15/08. Mesure au compas.

Nombre d'arbres total	33	--
Volume grumes	44,361	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	44,361	m ³
Cube moyen	1 344	dm ³
Circonférence moyenne	150,758	cm
Surface de coupe	29,224	ha
Contact	PERREAUX Laurence, 0479/860615	--
Triage	Triage De Our (Interim)	--
Propriétaire	Paliseul Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	MOINY - cpe 10, BASSE VOIE (SUD) - cpe 10	--
Vente	Vente communale de PALISEUL et BOUILLON Lundi 07 octobre 2024 à 10:30 Salle Sauvian, Grand Place 7 à Paliseul	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Hêtre Amélioration Normal Normal		Chêne Amélioration Normal Normal		Chêne Sanitaire Sec Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
115	1		-		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	1	0,624	-		-	
125	6		1		-	
135	5		-		-	
145	5		1		-	
Total grumes 120/150	16	14,828	2	3,008	-	
155	3		1		-	
165	1		-		1	
175	2		1		1	
Total grumes 150/180	6	8,152	2	4,001	2	4,086
185	1		-		-	
195	1		-		-	
Total grumes 180/200	2	3,726	-		-	
205	2		-		-	
Total grumes 200/250	2	5,936	-		-	
Total grumes	27	33,266	4	7,009	2	4,086
Houppiers/Taillis	-		-		-	